



GESTION DU CLIMAT SONORE : ADM MODERNISE SON APPROCHE

Afin d'optimiser la gestion du climat sonore à YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, ADM Aéroports de Montréal a élaboré un plan d'action qui est actuellement soumis aux citoyens pour commentaires dans le cadre d'une consultation publique en ligne.

ADM vous invite à participer à la [consultation](#) qui est en ligne jusqu'au **31 mars 2020**. Si vous avez des questions au sujet de la consultation, vous pouvez nous contacter via courriel à consultation.publique@admtl.com.

Modernisation du système de gestion des plaintes

Les [indicateurs de plaintes](#) de 2019 et de janvier 2020 sont maintenant disponibles sur le site d'ADM. Il est important de souligner qu'ADM a complètement revu et modernisé au cours des derniers mois son système de gestion des plaintes, incluant sa méthodologie de comptabilisation des données. Alors que l'ancienne méthode consistait à comptabiliser une plainte par citoyen, par cycle de 24h, le portrait 2019 présente le nombre total de plaintes reçues ce qui rend ces données incomparables aux données des années antérieures. Le nombre de plaintes s'avère donc plus élevé, même si les mouvements aériens en 2019 sont à la baisse en comparaison avec l'année précédente.

D'autres améliorations ont été apportées pour mieux informer les citoyens en plus de leur permettre d'exprimer plus facilement leurs préoccupations, notamment le système de données de vols [WebTrak](#). Disponible sur Internet et via un téléphone intelligent, cet outil offre un accès en temps presque réel tant aux données de bruit qu'aux activités aériennes de YUL.

Voici les faits saillants sur les plaintes de 2019 qui sont reliées à un mouvement aérien à YUL:

En 2019, 48 273 plaintes ont été formulées par 934 plaignants

- De ce nombre, près de 28 000 plaintes ont été logées par 20 citoyens
- Une seule personne a formulé 5 645 plaintes, soit 11,7 % du nombre total de plaintes reçues en 2019, dont 321 en une seule journée.
- 64 % des plaintes reçues ont été soumises via l'application AEROplainte.
- Le nombre de mouvements aériens a diminué de 1,4 % comparativement à 2018.

ADM a publié aujourd'hui un [communiqué](#) à cet effet.

Pour recevoir l'infolettre, veuillez écrire à info@admtl.com.